

☒ VOTATIONS FÉDÉRALES DU 24 SEPTEMBRE

## Adapter la prévoyance vieillesse aux exigences à venir

**La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 et son financement complémentaire par la TVA sont clairement soutenues par le PEV. Il estime que la réforme est urgente et équilibrée.**

En raison des développements démographiques, les bénéficiaires de rentes sont de plus en plus nombreux et, au vu de l'augmentation de l'espérance de vie, ces rentes sont versées de plus en plus longtemps. Cela soumet le financement de la prévoyance vieillesse à une pression importante. Quatre actifs sont aujourd'hui nécessaires afin de financer un rentier, alors qu'en 2040, il n'y en aura plus que deux. Le déficit financier de l'AVS et la redistribution du 2<sup>ème</sup> pilier s'aggrave chaque année un peu plus. La nécessité d'agir est incontestable. La loi fédérale sur la

réforme de la prévoyance vieillesse 2020 réforme parallèlement le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> pilier, ce qui doit assurer la stabilité financière de la prévoyance vieillesse suisse tout en maintenant le niveau des rentes. Sans réforme, l'AVS enregistrerait chaque année un déficit supplémentaire ce qui engendrerait en 2030 une différence entre les recettes et les dépenses se montant à 7 milliards. Après 20 ans sans réforme globale, la prévoyance vieillesse doit absolument être adaptée aux exigences futures. La réforme des rentes doit entrer en vigueur de manière échelon-

née dès 2018. Le financement complémentaire de l'AI sera alors assuré par la TVA. Les 0,3% ainsi «libérés» pourront être utilisés pour le financement complémentaire de l'AVS. La TVA resterait ainsi à son niveau actuel, ce qui préserverait l'économie des frais de conversion. En 2021, la TVA sera augmentée à 8,3% au profit de la stabilisation de l'AVS.

La réforme des rentes est urgente. Elle permet de stabiliser l'activité sociale et d'assurer les rentes pour les rentières et rentiers actuels ainsi que pour les rentiers des générations futures. Bien que je ne sois pas moi-même satisfaite de tous les éléments de cette réforme, je vous recommande de dire oui à la réforme de la prévoyance vieillesse



Marianne Streiff

2020 ainsi qu'à l'augmentation de la TVA nécessaire à son financement. L'Assemblée des délégué-e-s du PEV Suisse a dit OUI à ces deux sujets par 82 voix contre 3 et 5 abstentions.

Marianne Streiff  
Conseillère nationale

☒ VOTATIONS DU 24 SEPTEMBRE

## Oui à la sécurité alimentaire

**Le PEV soutient le contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» de l'Union suisse des paysans.**

Ce contre-projet prévoit qu'un concept global de sécurité alimentaire soit inscrit dans un nouveau article 104 c de la Constitution. Celui-ci englobe la sauvegarde des terres agricoles, une production alimentaire adaptée au site et économe en ressources naturelles ainsi qu'une agriculture et un secteur agroalimentaire tournés vers le marché. Le protectionnisme ne doit pas

constituer une barrière pour les pays en voie de développement dans la vente de leurs produits.

Le nouveau article sauvegarde des terres agricoles, maintien à long terme la production et la transformation des aliments en Suisse, tourne la production vers le marché, soutient une production alimentaire durable, soutient des échanges transfrontaliers équitables et permet aux consommateurs à influencer la manière de produire les aliments.

PEV CH

PEV SUISSE

## Comité de parti efficace

**Le PEV Suisse a, au cours de son dernière assemblée des délégué-e-s, élu à l'unanimité son nouveau comité de parti.**

En mars, le parti avait réformé ses statuts dans l'objectif de rendre ses organes et son processus de décision plus efficaces. Selon les nouveaux statuts, le comité comprend la présidence (actuellement Marianne Streiff) ainsi que des membres des partis cantonaux comptant plus de 10% du nombre total de membres. De plus, la romandie, le \*jevpe et le PEV Femmes sont représentés de manière appropriée, tout comme les plus petits partis cantonaux. Les membres du parti siégeant à

l'Assemblée fédérale siègent également dans ce comité de parti. Pour le restant de la période 2016-2020 ont été élues: Sara Fritz (BL), Hansjörg Haller (TG), Christian Minder (AG), Lisette Müller-Jaag (femmes), Roman Rutz (SG), Christine Schnegg (BE), Claudia Schürch (\*jevpe).

PEV CH

**Mots d'ordre du 24 sept 2017**

- ☒ Sécurité alimentaire OUI**
- Financement additionnel de l'AVS par la TVA OUI**
- Loi sur la prévoyance vieillesse 2020 OUI**

Infos: www.evppev.ch/fr/votations

## Le PEVJB a un nouveau député au Grand Conseil

**Tom Gerber, agriculteur de 41 ans de Reconvilier, succède à Patrick Gsteiger, d'Eschert, en tant que représentant du PEV du Jura Bernois (PEVJB). Le nouveau député au Grand Conseil répond à nos questions.**



Tom Gerber, le nouveau au Grand Conseil.

### Quelle expérience politique amènes-tu avec toi?

**Tom Gerber:** J'ai été actif au sein du conseil municipal pendant 8 ans ainsi qu'au sein du Conseil du Jura bernois depuis trois législatures. De plus, je suis expert et membre de la com-

mission d'examen de la formation professionnelle supérieure agricole.

### Quelles sont tes priorités?

En raison de mon bagage professionnel, je suis sensible à tout ce qui concerne l'agriculture. Toutefois, la migration et l'aide sociale sont également des thèmes importants.

### Quels problèmes aimerais-tu aborder en premier lieu en tant que député au Grand Conseil?

Je suis convaincu que de nouvelles approches sont nécessaires en matière d'intégration et d'aide sociale. Je ne crois pas que ces «problèmes» puissent être réglés avec de l'argent uniquement. Ma devise est «de l'argent pour une prestation». Afin de créer de

nouvelles offres et d'occuper les individus, une collaboration avec l'économie privée est impérative. En ce qui concerne les prestations de soutien, j'imagine un modèle mixte comprenant une

part de salaire et une part d'aide sociale. Toutefois, le thème est complexe et il n'y a pas de solutions simples!

Interview: Philippe Messerli

### Démission de deux députés au Grand Conseil

En plus de Patrick Gsteiger, Niklaus Gfeller, maire de Worb, a également démissionné du Parlement cantonal. Il est remplacé par Thomas Leiser, 51 ans, Worb, propriétaire et directeur d'une entreprise de menuiserie.



Patrick Gsteiger

Niklaus Gfeller

**Patrick Gsteiger**, 50 ans, était député au Grand Conseil depuis 2010. Ses priorités politiques étaient les questions énergétiques, économiques et les thèmes sécuritaires. Après sept années d'activité, il souhaite se consacrer à son activité professionnelle de conseiller en matière de technologies énergétiques tout comme au projet de fusion de communes du Grand Val. Il reste Président du PEVJB.

**Niklaus Gfeller**, 54 ans, s'est au cours de ses 18 années d'activité au sein du Grand Conseil, distingué en tant que spécialiste reconnu dans les questions d'aménagement, d'énergie, d'économie et les questions sociales. Il reste maire de Worb.

## RAPPORT DU GRAND CONSEIL

### Formation, administration et transport

**Le 6 juin, Ursula Zybach (PS) a succédé à Carlos Reinhard (PRD) à la Présidence du Grand Conseil. Lors de son discours d'ouverture, elle a demandé au Grand Conseil de travailler dans le but de donner une meilleure image des politiciennes et politiciens.**

Bernhard Pulver (Les Verts) a été élu par une large majorité à la Présidence du Gouvernement.

### Etat des lieux de la Haute école spécialisée

Le parlement cantonal a traité la question du regroupement des sites de la Haute école spécialisée bernoise et a déclaré: «Le Grand Conseil s'engage pour promouvoir l'attrait du canton de Berne en tant que lieu de formation. En ce sens, il réaffirme

son soutien à la création du Campus Berne pour la Haute école spécialisée bernoise, du Campus Berthoud pour le Lycée technique et d'un TecLab à Berthoud en tant que centre de formation innovant impliquant une coopération active entre les deux institutions. Le Grand Conseil s'attend à ce



Marc Jost

que les projets prévus à Berne et à Berthoud soient mis en œuvre sans délai.»

### Interventions réussies du PEV

Une intervention du PEV présentée par **Christine Schnegg** demandait une stratégie globale pour les activités gouvernementales, en portant une attention particulière sur les valeurs des régions. Cette intervention a été adoptée avec succès par 110 voix contre 36.

Le gouvernement a présenté les programmes de mesures relatifs à la Stratégie de l'eau qui a été initiée par une motion de **Hans Kipfer**. Le Grand Conseil a adopté le programme par 140 voix contre 4.

Grâce à une motion de **Barbara Streit**, le Conseil-exécutif devra créer une plateforme de programmes Open Source permettant au canton et aux communes d'échanger des développements de software. Cette motion a été adoptée par 98 voix contre 48.

### Tram Berne – Ostermundigen

Le parlement cantonal a adopté un crédit d'engagement pour la ligne de tram entre Berne et Ostermundigen. Le canton va ainsi participer aux frais de CHF 264 mio. à hauteur de CHF 102 mio. Cela doit permettre de remplacer la ligne de bus 10 entre Berne et Ostermundigen.

Marc Jost  
Député au Grand Conseil